



### Près de 30 % de la population normande est âgée de 60 ans ou plus

Les seniors, définis comme les personnes âgées de 60 ans ou plus, sont au nombre de 941 300 en Normandie en 2020. Ils représentent 28,3 % de la population régionale, une proportion légèrement supérieure à celle observée pour la France métropolitaine (26,5 %).

La part de seniors est plus élevée dans la Manche et dans l'Orne (32 % et 34 %), et dans une moindre mesure dans le Calvados (29 %). Elle est plus faible en Seine-Maritime et dans l'Eure (26 %).



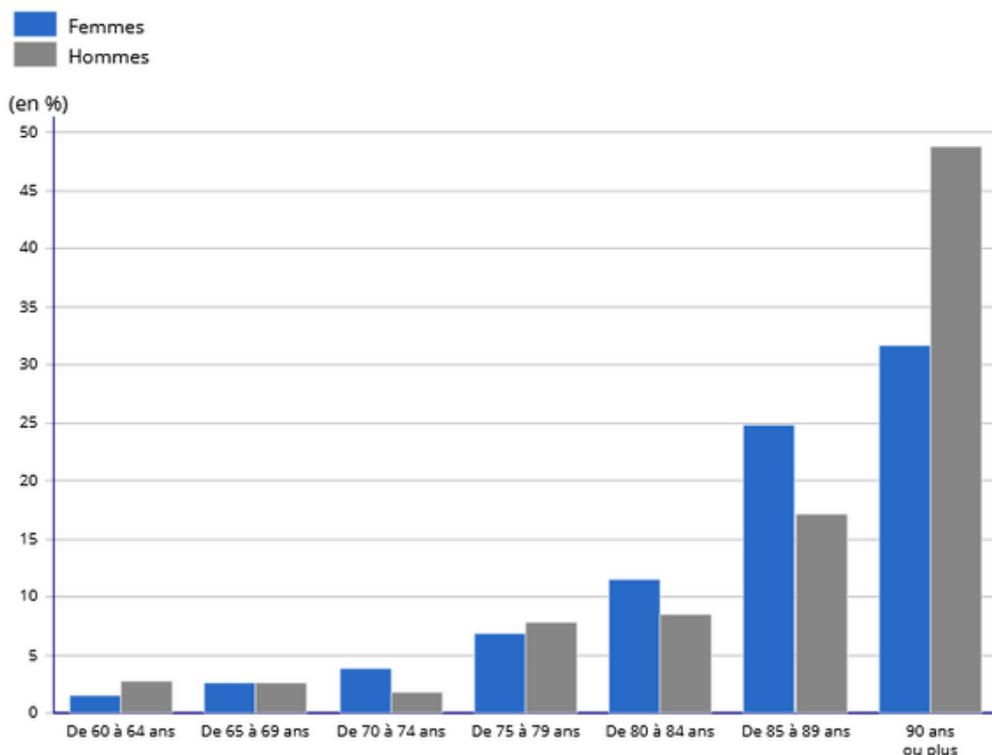
### Près de 60 000 seniors normands vivant à domicile présentent une situation de perte d'autonomie

La perte d'autonomie est déterminée par des difficultés à mener seul certains actes de la vie quotidienne. Cette situation concerne près de 60 000 seniors en Normandie, soit 6,4 % de la population senior résidant à domicile (7,3 % en France).

Le risque de perte d'autonomie est plus important avec l'âge : entre 60 et 64 ans, seuls 2 % des seniors sont dans cette situation alors qu'ils sont 36 % à partir de 90 ans.

Les femmes sont davantage concernées (7,2 % contre 5,5 % des hommes). Une différence qui s'explique par une espérance de vie plus élevée et donc par un plus grand nombre de femmes vivant seules à domicile aux âges les plus avancés, et donc plus souvent confrontées à la perte d'autonomie.

PART DES SENIORS NORMANDS VIVANT À DOMICILE EN SITUATION DE PERTE D'AUTONOMIE PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE



Lecture : en 2021, 31,7 % des Normandes de 90 ans ou plus vivant dans leur domicile sont en situation de perte d'autonomie  
Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2021



## Une offre d'hébergement pour personnes âgées très développée en Normandie

L'offre d'hébergement pour personnes âgées est plus importante en Normandie, qui dispose d'un peu plus de 139 places pour 1 000 habitants âgés de 75 ans ou plus contre 116 en France métropolitaine. La région se situe à la deuxième position des régions pour ce ratio derrière les Pays de la Loire.

En outre, le taux de pauvreté des seniors normands est inférieur à la moyenne nationale. Cette situation favorable à la Normandie est de nature à favoriser l'accès au soin et à diminuer l'exposition au risque de perte d'autonomie.

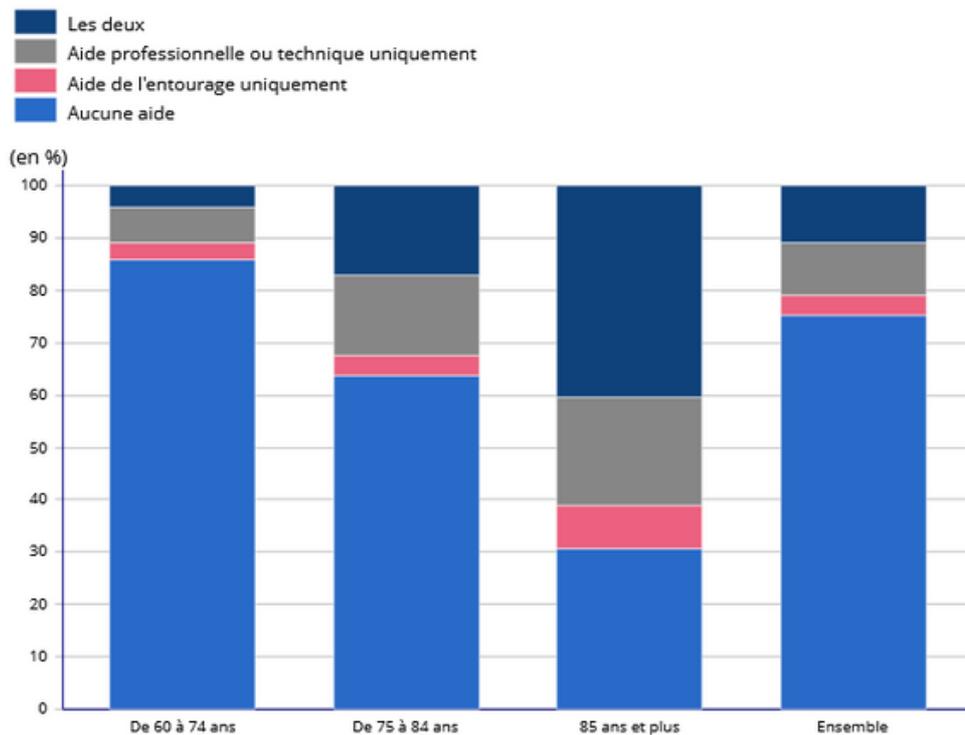


## À partir de 85 ans, sept seniors normands vivant à domicile sur dix ont besoin d'une aide extérieure

En Normandie, 15 % des seniors résidant à domicile reçoivent au moins l'aide d'une personne de leur entourage et 21 % bénéficient au moins d'une aide professionnelle (infirmier, aide-soignants, aide ménagère, etc.) ou technique (cane, déambulateur, fauteuil roulant, aménagement de leur logement, etc.). Au final, un quart des seniors normands vivant à domicile reçoivent de l'aide.

Ces proportions augmentent nettement avec l'âge : ils ne sont que 14 % à bénéficier d'une aide entre 60 et 74 ans mais 70 % à partir de 85 ans. Dans le cas des seniors en perte d'autonomie à domicile, le recours à une aide est quasi systématique et 80 % bénéficient à la fois de l'aide d'un proche et d'une aide professionnelle ou technique.

RÉPARTITION DES SENIORS NORMANDS VIVANT À DOMICILE SELON LE RECOURS AUX AIDES, PAR TRANCHE D'ÂGE (EN %)



Lecture : en 2021, 8,1 % des Normands âgés de 85 ans ou plus reçoivent de l'aide uniquement de leur entourage

Source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2021

Retrouvez notre publication en cliquant sur ce lien : <https://insee.fr/fr/statistiques/7726228> (disponible à partir de 12h)

Contact presse **Jérémy SIMON**

06 60 55 37 70 • [communication-normandie@insee.fr](mailto:communication-normandie@insee.fr)

Suivez-nous sur **Twitter @InseeNormandie**